

CHSCT Basse-Normandie

réunion du 7 mars 2019

Suite au mail d'une collègue, un premier échange a eu lieu concernant les problèmes informatiques liés à la mise à jour et passage à Firefox 52 et ses incidences sur la synthèse vocale de Zoomtext → le service QVT (Philippe Levier) se rapproche de la collègue et du SI.

1 – Point d'étape sur le troisième palier de baisse de charge de la trajectoire GDD

Présentation Stephane Joyaux et Aurore Guillon

La Direction annonce 53% de traitement des DAL en automatique, une externalisation de 65% des attestations employeurs, une diminution des visites en ARC et une diminution des rdv PRV → Baisse de charge globale

Il est noté une augmentation de charge sur les activités de GDC, mail.net (x3) et téléphone entrant (x2) et sortant (x10).

"Ces données sont chiffrées suite à la planification et nous savons que l'ARC déguisé existe dans les agences et que GOA est de ce fait mal utilisé ; chaque question d'indemnisation devrait donner lieu à une clôture en « indem » ce qui n'est pas le cas.

Il serait souhaitable de préférer l'analyse locale au chiffrage et de mesurer l'activité en en temps plutôt qu'en nombre.

Les OS interrogent sur la mutualisation : la Direction répond que la finalité reste que chaque site doit être autonome et prendre du recul sur l'activité. Il faut donc réussir à minimiser l'appel à mutualisation."

Les indicateurs de performance sont bons, seuls l'ICT 8 est dégradé.

Les OS interrogent sur les congés d'été pour les GDD : pas de refus de congés mais un équilibre à trouver, pas de consigne dans ce sens. Il est donné à chaque ELD un volume d'activité par rapport aux années précédentes sur qui leur permet d'identifier les semaines qui seraient les plus compliquées.

A ce jour tous les bi-compétents qui ne devaient pas le rester, ont basculé que leur spécialisation. Ceux qui le sont restés ne sont évidemment pas des variables d'ajustement et il faudra apporter une vigilance accrue sur l'expression de ces agents lors des EPA/EP.

RH : les formations prévues ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, d'ici fin 2019 l'ensemble des agents concernés auront été planifiés.

2 – Point sur les inspections : Caen Beaulieu et Saint-Lô

Pour ces deux agences les éléments qu'il avait été demandé de réaliser en urgence ont été faits. Pour Saint-Lô l'intervention sur « les gestes et postures » est à venir. Pour Beaulieu, les travaux prévus ont été discutés avec le DAPE mais à ce jour pas de projet immobilier en cours.

Le SNU et la CFDT posent une alerte pour le site de Fresnel concernant la gestion du personnel en charge du ménage par le prestataire Arc en ciel et demande à ce qu'un rappel au règlement soit fait à tous : en effet certains agents de ce site déjeunent dans les bureaux ce qui engendre un surplus de travail pour la femme de ménage qui se retrouve seule pour les 3 étages du bâtiment. Jean Lallet répond qu'il n'est pas possible de rentrer dans le débat des heures et ne répond pas à la demande du SNU pour la mise à disposition du cahier des charges. Il demande à ce que les alertes lui soient remontées par mail. Ce que nous ne manquerons pas de faire !

Le SNU alerte une fois de plus sur le second garage toujours de l'agence de Fresnel qui est visité régulièrement (pétards, urine, excréments, trace de feu) et ce malgré de nombreuses remontées de l'ELD. Une visite est prévue mardi prochain sur le site et Jean Lallet assure que c'est une priorité.

3 – Consultation sur le bilan HSCT 2018

10 agences sont concernées par les réunions d'expression proposées et la participation des agents aux différents questionnaires envoyés est positive (un des meilleurs taux national).

Les risques principaux restent les chutes, les trajets et les malaises.

Les arrêts maladie sur 2018 ne sont pas plus nombreux mais plus longs.

Les visites périodiques de la médecine du travail sont passées de 2 à 5 ans.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de plus de 8% et une action est en cours sur le taux de recrutement TH projeté à environ 8%.

Un rappel est fait concernant la procédure en cas d'accident de travail : sur l'intranet [métiers supports/sécuriser les personnes et les biens/procédure accident malaise](#)

4 – Point sur les accidents de travail, accidents de trajet, absentéisme et arrêts maladie

Sur 2018 on note 70 accidents de travail contre 40 en 2017.

Les arrêts maladies sont au nombre de 1804 pour 2018 contre 1815 en 2017.

5 – Point sur les fiches incidents, incivilités, agressions et les fiches RPS et point sur les actions engagées sur l'agence d'Hérouville-saint-clair.

Fiches RPS : le SNU alerte sur l'outil Lisa qui ne fonctionne pas pour les fiches RPS, les OS n'ont plus accès à celles-ci. Ce problème est national et sera rapidement résolu. En raison de l'indisponibilité du système applicatif, la Direction nous fait un point oral sur les 5 fiches reçues en 2019.

Un CHSCT extraordinaire pour évoquer la situation du point relais de Carentan, à la demande des OS, aura lieu le 27 mars 2019 en présence de Monsieur Gabaret.

Hérouville-saint-clair :

Sigrid Bigorgne nous présente les différentes actions mises en place sur Hérouville et travaillées avec le collectif :

- Le rôle du Manac + la supervision : harmonisation des pratiques (04/2019)
- La suite des groupes d'expression (26/03/2019)
- Les pratiques managériales : coaching pour l'ELD dès la nomination d'un DAPE et en attendant séance de travail avec Mme Bigorgne (26/03/2019)
- L'articulation des réunions : équipe, service, dominante...

**Vos représentantes SNU au CHSCT :
Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER**